



LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

> Le Mot du Maire

Les Communes ont besoin de démocratie, de confiance afin de parier ensemble sur l'intelligence collective des territoires.

Les Maires, je le crois, ne sont pas des conservateurs. Au contraire, ils veulent porter le progrès avec audace pour être, comme l'a très bien écrit Victor Hugo, "cette force qui va au service de la France" et bien sûr aussi de la Commune et de ses administrés.

La fin des travaux de la maison de santé pluridisciplinaire approche. Un léger retard de quelques semaines est prévisible, pour une ouverture le 1^{er} mars. Une douzaine de représentants de Communes, de Communautés de Communes et de professionnels de santé est venue visiter le bâtiment et recueillir les éléments essentiels pour lutter contre les déserts médicaux. Je suis convaincu que notre pôle de santé attirera encore de nouveaux professionnels ; des kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens ou sages-femmes... Qui commencent d'ailleurs déjà à se manifester.

Je voudrais dire à nouveau que cette réalisation n'a été possible qu'avec la volonté des professionnels de santé adossée à notre souci permanent de conserver ou d'améliorer les services offerts à la population, dans nos secteurs ruraux.

Rappelons aussi que cette construction sera une des premières qui répondra aux orientations nationales fixées par nos gouvernants, en matière d'égalité des soins sur l'ensemble du territoire.

Un bail est en cours d'élaboration, afin de garantir le meilleur fonctionnement possible de la structure, dans la sérénité et la transparence.

Le déplacement du "multi-accueil" sur le site de la Forêt, à la place du tènement Villard, avec 10 places supplémentaires (soit 20 au total), ainsi que la création d'un Relai Assistantes Maternelles, tant attendu par les assistantes de notre secteur, sera la prochaine opération majeure. (Voir ci-dessous l'article détaillé à ce sujet).

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'avant-pays savoyard arrive à son terme. Un Document d'Orientations et d'Objectifs (D.O.O.) a été rédigé en ciblant des secteurs à dominante industrielle, commerciale, artisanale, touristique ou agricole : le commerce sur Pont-de-Beauvoisin et Domessin, l'industrie sur Belmont-Tramonet et l'Agriculture sur le pôle de Saint-Genix.

L'urbanisme : 12 des 30 hectares aujourd'hui constructibles seront à terme supprimés. L'objectif sera de faire construire une maison d'habitation sur 500 m². L'idée de renforcer le bourg sur cette base paraît raisonnable, avec en particulier des maisons jumelées ou de petits ensembles collectifs. Mais, à l'inverse, il faudrait obtenir le maintien d'une certaine souplesse autour des hameaux. Le

SCoT, à mon sens, n'a pas aujourd'hui totalement pris en compte la diversité de notre territoire.

Le commerce : Le droit à construire sera globalement restreint à 2.000 m² et pour obtenir une autorisation sur 300 m², il faudra solliciter une dérogation afin de ne pas subir dès aujourd'hui l'opposition du SCoT de Morestel et peut-être demain celui du Nord-Isère sans oublier, bien sûr, notre propre SCoT ! Encore une fois, la diversité des territoires semble négligée et la liberté d'entreprendre quelque peu entravée.

L'Agriculture : Il semblerait que les terrains agricoles repris par le Commerce sur Pont-de-Beauvoisin et Domessin soient réattribués sur le secteur de Saint-Genix. C'est certes une prescription du SCoT, mais la vigilance s'imposera lors de la mise en œuvre.

Je suis, depuis des années, favorable à un développement de l'intercommunalité et à une véritable politique d'aménagement du territoire. Le SCoT prédétermine aujourd'hui des secteurs d'activités. Nous avons accepté d'avancer sur ce domaine, mais il faudra que le nouveau renforcement de l'intercommunalité autorise une redistribution harmonieuse et équitable des activités et des ressources sur l'ensemble du territoire. Un signal fort de l'intercommunalité sera donc nécessaire pour que le SCoT puisse, en définitive, être validé.

Je voudrais enfin remercier l'ensemble des nouveaux habitants ou commerçants qui se sont installés cette année à Saint-Genix-sur-Guiers et remercier les adjoints, les conseillers, les membres du C.C.A.S et l'ensemble du personnel territorial pour leur travail assidu au quotidien.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2013 !

Le Maire, Joël Primard



> Travaux

BATIMENT MULTI-ACCUEIL RAM (rue du Rhône)



Le permis de construire a été déposé et approuvé : un démarrage de l'opération peut donc être envisagé prochainement et la démolition de la maison existante sera réalisée au premier trimestre 2013. Le cabinet d'architecture Abis mettra tout en œuvre pour une ouverture vers la fin de l'année 2013. Cette opération bénéficiera d'importantes subventions et de prêts sans intérêts. Les travaux démarreront sous l'égide de la Commune qui

transférera l'ensemble à la Communauté de Communes, lors de la prise de compétences au 1^{er} septembre 2013. Le bâtiment abritant le "club ado" fera également l'objet d'une opération de transfert. Le personnel du "multi-accueil" du centre de Loisirs et du "club ado" sera transféré dans le même temps, à l'exception du service de restauration scolaire.

> Suite de la rubrique Travaux en page 2

> Agenda

Planning des animations 1^{er} semestre 2013

Janvier

- Samedi 12**
Vœux de la municipalité (Salle polyvalente)
- Mardi 15**
Connaissance du Monde : La traversée des Andes (Cinéma)
- Samedi 19**
Loto du judo club (Salle polyvalente)
- Samedi 26**
Loto jeunes USSG/GRAC

Février

- Samedi 2**
Repas dansant de TEAM 73
- Mardi 5**
Connaissance du Monde : Québec, sur la route du Grand Nord (Cinéma)
- Samedi 9 et dimanche 10**
"Moules frites" du Comité des Fêtes (Salle polyvalente)
- Jeudi 14 à 17 h**
Don du sang (Salle polyvalente)
- Samedi 16**
Carnaval du Sou des Ecoles (Salle polyvalente)
- Samedi 23**
Belote du Hand Ball Club
- Jeudi 28**
Assemblée générale du Crédit Agricole (Salle polyvalente)

Mars

- Samedi 9**
Loto du Comité des Fêtes
- Jeudi 14 à 17 h**
Don du sang (Salle polyvalente)
- Dimanche 17**
Rassemblement anciens élèves Ecole Jeanne d'Arc (Salle polyvalente)
- Mardi 19 à 20 h 30**
Connaissance du Monde : La Bretagne (Cinéma)
- Samedi 23 (matin)**
stage de Yoga (Salle polyvalente)
- Dimanche 31**
Tournoi de Tennis de Table (Gymnase)

Avril

- Samedi 6**
Diner dansant et remise des étoiles - Ski Club (Salle polyvalente)
- Dimanche 7**
Thé dansant de l'A.D.M.R. (Salle polyvalente)
- Vendredi 12**
Journée « Fugain » (Salle polyvalente)
- Samedi 13**
Fête de l'école maternelle (Salle polyvalente)
- Mardi 16**
Connaissance du Monde : Le Yémen (Cinéma)
- Vendredi 19**
Théâtre du Collège (Salle polyvalente)
- Samedi 27**
Tournoi de tennis de table (Gymnase, Salle Dolto, salle polyvalente)

Mai

- Vendredi 3**
Journée intergénérationnelle (Salle polyvalente)
- Dimanche 5**
Marché de printemps - Ecole Jeanne d'Arc
- Mercredi 8**
Foire-Vide grenier de Printemps (Centre bourg)

Juin

- Samedi 1^{er}**
Fête de l'école élémentaire (Salle polyvalente)
- Samedi 8 et dimanche 9**
Animation "Comité des fêtes"
- Samedi 15**
Fête de l'école Jeanne d'Arc

> Vie Scolaire

Un nouvel équipement informatique à l'école élémentaire

La salle informatique de l'école a été entièrement réaménagée à la rentrée de septembre.

Ce nouvel outil, appelé aussi "salle informatique multipoint" est un serveur composé d'un ordinateur piloté par l'enseignant qui a les commandes des autres stations manipulées par les élèves.



Les enfants sont ainsi "surveillés" à distance par l'enseignant, qui peut intervenir en un clic sur l'ordinateur d'un des élèves si besoin.

Ce système permet à chaque enfant de travailler sur les mêmes bases, en même temps, ou d'avoir une activité à la carte, selon leur besoin en soutien purement scolaire, mais aussi selon leur propre choix quand les exercices deviennent plus ludiques.

Chaque classe a accès à la salle une fois par semaine, avec la moitié de la classe en informatique, pendant que les autres enfants profitent de la bibliothèque, encadrés par des parents bénévoles.

L'enseignant se retrouve ainsi avec un groupe de moins de 15 élèves, ce qui permet un travail de qualité.

Tous les enfants semblent ravis de ce nouvel équipement qui leur permet de travailler et de se familiariser avec l'outil informatique de façon enrichissante.

L'équipe enseignante a effectué une formation sur ce système, ce qui a conforté leur motivation et leur a permis de prendre conscience des capacités pédagogiques et des ouvertures d'un tel dispositif.

> Solidarité Accueil familial

PARTAGEZ VOS VACANCES DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.



Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous au 04 79 60 54 00

E-mail : afv.730@secours-catholique.org

Secours Catholique, 297, chemin de la Martinière, 73000 Bassens.

A bientôt ! L'équipe AFV

> Travaux

Vestiaires gymnase stade

L'ensemble des vestiaires, WC, couloirs et douches a été repeint par les employés municipaux. Le sol des douches a été refait en PVC antidérapant par l'entreprise Iser'sol.



Voirie

Le programme voirie 2012 est terminé. Le montant de l'investissement a été de 185 000 € TTC. Un nouveau programme sera défini pour 2013. Le montant sera déterminé en fonction des subventions accordées par le Conseil Général.



Gendarmerie



Le remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures a été réalisé pour un montant de 17 300 € TTC.

Maison de santé pluridisciplinaire

L'achèvement de ce projet et sa livraison aux occupants (médecins, infirmières, orthoptiste, orthophoniste, psychologue, dentiste) sont prévus le 4 mars.

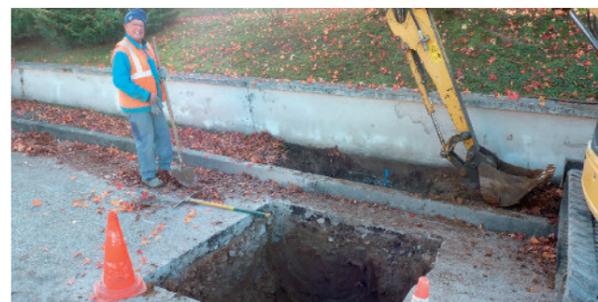
A noter que chaque professionnel fonctionnera comme auparavant, bien sûr, et restera joignable avec son n° de téléphone habituel.

> A noter : 2 nouveaux professionnels :

Caroline CHATELAIN Orthoptiste - Tél. 04 76 37 41 50

Christophe PORTIER, Dentiste, originaire de Bron, qui peut dès maintenant noter vos RDV au N° : 06 82 86 21 70.

Service des eaux



Le syndicat des eaux du Thiers qui gère le réseau repris depuis le 1^{er} septembre 2011, procède et procédera au remplacement de 200 branchements en plomb sur trois ans.

> Recensement et dénomination des voies

Vous trouverez inséré à l'intérieur de cette lettre d'information un plan reprenant les nouvelles dénominations des voies. La numérotation se termine et l'ensemble des administrés pourra faire usage du numéro attribué dès le premier janvier prochain. Le secrétariat de Mairie reste à votre disposition pour recueillir les dernières observations. Les représentants de personnes morales, industriels, commerçants, artisans... pourront se voir délivrer, à leur demande, une attestation validant leur nouvelle adresse.

L'ensemble du dispositif sera d'ailleurs validé par les opérations de recensement de la population qui se dérouleront du 17 janvier au 16 février prochain.

5 agents recenseurs sillonneront le territoire de la Commune : merci de leur réserver le meilleur accueil et de bien indiquer votre nouvelle adresse sur les bulletins à remplir qui vous seront remis, en début de période.

> Portrait Sur les pas de Julien DREVET SANTIQUÉ, artiste lyrique, ténor

C'est au collège "La Forêt" de Saint-Genix-sur-Guiers que naît sa passion pour le chant. Membre de la "Chorale du Collège" placée sous la direction de Robert Combaz, il chante en chœur et fait parfois des solos.

Pour continuer sa passion, il entre à la Chorale "Les Chœurs du Guiers" d'abord dans le "Chœur d'Ados" puis dans le "Chœur Adultes".

Il poursuit ses études à l'université de Grenoble et entre au Conservatoire à Rayonnement Régional de Grenoble dans la classe de chant de Cécile Fournier où, en 2010, il obtient un DEM de chant classique.

Il donne de nombreux concerts en tant que soliste, mais aussi en chœur.

Il travaille avec de nombreuses formations ; le "concert de l'Hostel Dieu" direction F.E Comte, l'ensemble "Emelthée" direction M.L Teissède, l'ensemble "Epsilon" direction M. Hamon, "Les Chœurs et Solistes de Lyon-Bernard Têtu", l'ensemble Britten, sur Lyon "Temps Relatif" direction L. Denoux, "Métamorphose(s)" direction O. Bertrand, des chorales de Grenoble et des environs, mais aussi avec les Chœurs de l'Opéra de Lyon et de Limoges.

En 2011, après 3 concerts donnés à St-Genix-sur-Guiers, à Lagrand et Serres (05), il crée avec A. Charlemagne et E. Mainieri, le groupe Trill'O.

En 2012, Julien Drevet a participé à "Andalousie" opérette de F. Lopez, "Parsifal" de R. Wagner et "Rossignol" de I. Stravinsky avec les chœurs de l'opéra de Lyon, la "Damnation de Faust" avec les chœurs de l'opéra de Limoges, "Il était une voix, il était une vigne" avec l'ensemble Emelthée, "De Lyon à Dresde" et "Splendeur Vénitienne" avec

l'ensemble Epsilon, "Requiem de Mozart" avec le Chœur et Orchestre de St-Ismier, et "Chœur Madrigal de la Vallée du Rhône" et l'orchestre "Musica Poética", œuvres de compositeurs Tchèques et "Lamentations de Jérémie" avec l'ensemble Métamorphose(s), "Airs et Duos d'Opéra" groupe Trill'o, "Roméo et Juliette" avec l'ensemble Britten.

Il a participé au Festival de La Chaise-Dieu en tant que soliste avec le concert de l'Hostel dieu à 2 reprises, aux festivals baroques des Contamines-Montjoie, et de Tarentaise, avec Epsilon, au Festival Berlioz de la Côte Saint-André en chœur avec les chœurs et solistes de Lyon-Bernard Têtu, et l'ensemble Britten.

Pour 2013 de nombreux projets se présentent, avec entre autre un projet de concert avec les chœurs du Guiers, un nouveau concert un nouveau programme et un nouveau pianiste pour le concert annuel de Saint-Genix-sur-Guiers. "Les Saisons" d'Haydn avec la Petite Philharmonie, "Carmina Burana".

Julien est aujourd'hui intermittent du spectacle et vit de sa passion. Il continue de travailler sa voix avec le ténor français Jean-François Fouchécourt.

Pour tous renseignements : Julien DREVET SANTIQUÉ
Tél. 06.86.66.02.25 - julien.drevetsantique@gmail.com



> Le Siaga

Signature du contrat de bassin Guiers-Aiguebelette



Le 6 octobre dernier à Saint-Bueil, a eu lieu la cérémonie officielle de signature du contrat de bassin Guiers-Aiguebelette. Ce contrat engage pour une durée de 7 ans le SIAGA (Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents) qui est le porteur de projet, des maîtres d'ouvrages et des partenaires financiers et/ou techniques.

A ce titre étaient présents Louis Monin-Picard, président du SIAGA, Bernard Veuillet, président de la CCLA (Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette), Eric Jalon, préfet de Savoie, Gilles Cantal, sous-préfet de la Tour-du-Pin représentant Richard Samuel, préfet de l'Isère, Jean-Jack Queyranne, ancien ministre et président du Conseil régional Rhône-Alpes, Michel Dantin, député européen et président du Comité de bassin Rhône-Méditerranée, Robert Veyret, vice-président du Conseil général de l'Isère représentant d'André Vallini, sénateur et président du Conseil général de l'Isère, Gilbert Guigue, conseiller général de Savoie représentant Hervé Gaymard, ancien ministre, député et président du Conseil général de la Savoie et Nicolas Chantepy, directeur régional Rhône-Alpes de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse.



Le montant des opérations s'élève à un peu plus de 57 millions d'euros pour les 7 années à venir. Des aides financières très importantes seront apportées par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, la Région Rhône-Alpes, et les Conseils Généraux Isère et Savoie.

Les investissements sont répartis comme suit :

- 57% concernent la lutte contre les pollutions en vue du maintien ou de la restauration de la qualité des eaux superficielles et souterraines.
- 25% sont attribués à la restauration, l'entretien et la gestion des cours d'eau, la mise en valeur des milieux aquatiques et des paysages ainsi qu'à la protection des espèces nécessaires pour le maintien ou la restauration du bon état écologique des milieux aquatiques.



Les signataires du contrat au moment de sa ratification.

Ce contrat rapproche avant tout deux territoires, celui du Guiers et du lac d'Aiguebelette qui menaient indépendamment la gestion de leur territoire (respectivement par un contrat de rivière et un contrat de lac) mais dans un but commun : protéger, gérer et valoriser l'eau et les milieux aquatiques. Avec ce contrat de bassin, le SIAGA et la CCLA, soit 51 communes, œuvrent ensemble pour une meilleure cohérence des actions à l'échelle d'une unité géographique pertinente : le bassin hydrographique Guiers-Aiguebelette (614 km²).

Au total, on dénombre 95 actions déclinées en 351 opérations inscrites au contrat. Ces actions permettent de répondre aux 7 objectifs majeurs du contrat de bassin Guiers-Aiguebelette :

- Préserver et restaurer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau.
- Prendre en compte, préserver et restaurer les zones humides.
- Connaître et gérer les risques hydrauliques dans le respect du bon fonctionnement des milieux aquatiques.
- Connaître, préserver et protéger la ressource en eau superficielle et souterraine pour la satisfaction de l'ensemble des usages.
- Restaurer et maintenir le bon état des eaux.
- Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques.
- Evaluer l'efficacité du contrat et suivre l'état des masses d'eau

- 11% alloués à la prévention des inondations et la protection contre les risques des zones urbanisées.
- 6% concernent les actions de communication, d'animation ainsi que le suivi et l'évaluation des actions.
- 1% est attribué à l'amélioration de la connaissance de la ressource en eau et de son interaction avec les milieux naturels en vue d'initier une gestion concertée à l'échelle du bassin.

Cette cérémonie a également été l'occasion de formaliser le partenariat entre le Parc Naturel Régional de Chartreuse et le SIAGA dans la conduite de leurs actions relatives à la préservation et à la valorisation de la ressource en eau et des milieux naturels aquatiques et humides.

Lettre d'information municipale :

Mairie - 73240 ST-GENIX-SUR-GUIERS
Tél. 04 76 31 83 24 - Fax 04 76 31 67 15
www.saint-genix-sur-guiers.net

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
PRIMARD Joël, BARBIN Régine, MAURAS Gilles,
NAUX Nelly, PERMEZEL Martial, POLAUD Daniel,
Jean-Louis DURAFOR.

Crédit Photo : Gentil Perret, Mairie.

Conception - Compogravure : 2H+M

Impression avec des encres végétales sur papier certifié PEFC.



> La Vie de nos Entreprises et Commerces

Charlotte Couture

Charlotte et Marie sont à votre service du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h.



Elles vous proposent : retouches, création, déco intérieure, cadeaux, mercerie et tissus.

Activité de dépôt-vente de vêtements événementiels.

Rue du 8 mai - Tél : 06 20 47 50 75

Les Tontons Flingueurs « Airsoft »

David et Philippe vous proposent l'airsoft, un loisir pratiqué pour prendre l'air, rencontrer des amis et prendre plaisir dans un jeu basé sur le respect de l'adversaire, des règles et de la maîtrise de soi.



Ce jeu oppose plusieurs joueurs équipés de répliques d'armes propulsant des billes en plastique qui utilisent un mécanisme par gaz ou air comprimé. Sont proposées des tenues armée française neuves été et hiver.

Stages aguerissement airsoft :

Des stages vous seront proposés en week-end avec trois niveaux tir-sécurité qui se dérouleront soit en extérieur soit en bâtiment sur le département.

Formations au tir et sécurité sur demi-journée.

Jeu de 14h à 19h Vendredi
et samedi : 8h30 à 12h et 14h à 19h

27, rue du Centre

David 06 71 47 33 73 - Philippe 06 11 66 49 85

La Voute Chaussures



Monsieur Jean-Claude SIMON a repris depuis le 14 novembre 2012 le magasin de chaussures de Rachel BURDIN à qui nous souhaitons bon vent. C'est une personne de métier puisqu'il a déjà un magasin à Morestel. Il vous attend aux horaires suivants : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Vous y trouverez toujours les mêmes marques de chaussures (Riecker, Rohde, Marco Tozzi et les chaussons Fargets de fabrication française,... mais aussi des sacs, ceintures et petite maroquinerie.

> La Vie des Associations

Ski Club Saint Genix-sur-Guiers



Le Ski Club de St-Genix-sur-Guiers organise 13 sorties - sous forme de journée continue - chaque samedi à partir du 29 décembre 2012, aux stations Les Saisies, St-François-Longchamp, Aussois et Planolet.

Ces journées sont principalement destinées aux enfants nés en 2006 et avant, qui sont encadrés en ski alpin et snowboard par groupe de niveau (de débutants à confirmés), avec passage des étoiles par des moniteurs ESF en fin de saison. Sont également acceptés à ces sorties les adultes et enfants de plus de 18 ans pratiquant le ski alpin, le ski nordique, les raquettes ou en simple promeneur. Pour toute information complémentaire sur les calendriers, tarifs et règlements de ces sorties, modalités d'inscriptions et location de matériel, nous vous invitons à consulter notre site internet ou à prendre contact par e-mail.



Internet : www.skiclub-st-genix.com
E-mail : info@skiclub-st-genix.com
Tél. 04.76.93.13.29

Ecole Jeanne d'Arc : dynamisme et convivialité de l'Association de Parents d'Elèves

Solidarité, respect et convivialité sont les valeurs cultivées au sein de l'association de parents d'élèves, et que chacun s'efforce de transmettre aux enfants. L'implication de tous bénéficie à chacun.

Les parents d'élèves organisent diverses manifestations et opérations afin de récolter les fonds nécessaires pour tous les enfants de l'école (un loto à l'Automne, un marché de Noël, une fête d'école de fin d'année avec un repas qui rassemble parents et enfants en toute convivialité). Des opérations ponctuelles comme les ventes de choucroute, de chocolats, de fleurs et autres plants ont lieu dans l'année.

Grâce au succès de ces opérations, les enfants peuvent aller à la piscine, en voyage scolaire ou participer à des cours d'expression corporelle. Une classe découverte est organisée vers d'autres horizons pour les élèves de CE2-CM1-CM2 d'où ils reviennent tous enchantés en gardant de merveilleux souvenirs.

L'APEL c'est aussi des parents qui soutiennent l'équipe enseignante grâce à son dynamisme pour les projets pédagogiques et sa présence lors des célébrations et manifestations.

A souligner également l'engagement des parents d'élèves qui n'hésitent pas à retrousser leurs manches aussi pour effectuer des travaux dans l'école et pour l'entretien courant : chaque bras et chaque idée sont les bienvenus et contribuent au bien-être des élèves.



Le « Sou des écoles », une association engagée

Le Sou des écoles publiques de Saint-Genix-sur-Guiers est une association de 8 membres bénévoles. Les multiples actions menées : la vente de bulbes, le marché de Noël avec sa vente de sablés et de décorations faites main, la tombola de Noël, le carnaval et les kermesses des deux écoles ont pour but de récolter des fonds pour financer des activités culturelles et sportives pour les écoles élémentaire et maternelle.

Les bénéfices permettent d'offrir une subvention aux écoles d'1 € par élève, un goûter de Noël pour tous les élèves, un spectacle et des jeux aux enfants de l'école maternelle et des sorties scolaires et un goûter de fin d'année aux deux écoles. Les élèves de CM2 participent à un cycle de neige de 4 sorties entièrement financé par le Sou.

Les membres du Sou des écoles remercient la commune, les enseignants et tous les bénévoles qui les épaulent tout au long de l'année et sans qui leur action ne serait possible.



Les ateliers du bien vieillir

Tout le monde veut vivre longtemps, mais personne ne veut devenir vieux...

Bien vieillir est un tout et bien vieillir se construit chaque jour... Surtout pour les "jeunes" puisque l'on vieillit dès la naissance. Par conséquent, les Ateliers Du Bien Vieillir s'adressent à toute personne dès 50 ans, salariée ou retraitée et ce, quel que soit son régime de protection sociale.

Actuellement, Itinéraires de Santé conduit, dans la magnifique salle du conseil de la mairie mise gracieusement à sa disposition, un cycle de sept ateliers qui permet aux 20 participants de s'informer sur les clés du mieux vivre et du bien vieillir. Les ateliers ne sont pas "à la carte", chaque atelier est lié au suivant.

Ces sept ateliers s'articulent sur les thèmes suivants : "bien dans son corps, bien dans sa tête" pour découvrir que chacun a le premier rôle en tant qu'acteur de "son" bien vieillir.

"Pas de retraite pour la fourchette, bouger c'est bon pour la santé", aborde la nutrition et l'importance d'une alimentation équilibrée, ainsi que l'activité physique et ses bienfaits lorsqu'elle est adaptée et régulièrement pratiquée.

"De bonnes dents pour très longtemps" décrit les structures de la bouche, insiste sur l'importance d'une bonne dentition dans la nutrition, la phonation ; sur la dent organe vivant et l'hygiène bucco-dentaire.

"Les cinq sens en éveil, garder l'équilibre" s'organise autour de trois points : à quoi servent-ils ; pourquoi et comment les préserver et une partie importante de cet atelier est consacré aux chutes et à comment les gérer.

"Faites de vieux os" : informe sur les fonctions de base de l'os et du squelette, sur la notion de réserve en calcium, les mécanismes de l'ostéoporose, les notions de préventions avec l'alimentation, l'action physique et l'hygiène.

"Dormir quand on n'a plus 20 ans" sensibilise les partici-

pants à l'évolution physiologique du sommeil avec l'avancée en âge, donne des conseils simples permettant d'améliorer la qualité du sommeil en s'appuyant sur des règles d'hygiène (alimentation, activité intellectuelle, physique). Il traite des risques liés à la prise de somnifères.

"Le médicament, un produit pas comme les autres" développe quatre thèmes : le devenir des médicaments dans l'organisme, "alimentation, nutrition et médicament" une trilogie intéressante, les alternatives au médicament et, pour terminer, médicament et affection chronique. Bien connaître sa pathologie et bien suivre attentivement la prescription.

Les ateliers ne sont pas des conférences magistrales où les membres risquent de s'ennuyer. Un diaporama très interactif les entraîne dans une participation très active. Leurs avis, leurs sentiments sont constamment sollicités... Et leur participation physique aussi ! Le rire et la convivialité président ces rencontres. Ce qui fait dire aux participants qu'ils "ne voient pas le temps passer".



Pour répondre à une nouvelle demande, un second cycle d'ateliers se mettra en place à Saint-Genix : Les jeudis 10, 17, 24 et 31 janvier. Les jeudis 7, 14 et 21 février.

Les inscriptions sont à faire auprès de Maria Fernandez : Tél. : 04 79 62 87 45
Secrétariat de l'association Itinéraires de Santé
Annie Pouillot, animatrice des ateliers.

> Le Coin d'Histoire

Au conseil municipal : les années d'avant la grande guerre (extraits de 1907 à 1914)

• **17 novembre 1907 :**
Tir aux écoles : vote d'un crédit. Suite aux instructions de M. le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, le conseil municipal vote un crédit de 50 francs pour contribuer à l'introduction des exercices de tir, compris maintenant dans les programmes de l'école élémentaire.

• **9 février 1908 : Assistance médicale gratuite :**
La commission administrative du bureau de bienfaisance établit la liste des personnes qui pourront en bénéficier.

• **14 juin 1908 :** Le conseil municipal demande que le nom de St-Genix-sur-Guiers soit substitué au nom de Saint-Genix d'Aoste qui prêtait à confusion. (Ce sujet a été déjà évoqué dans le bulletin de décembre 2008).

• **27 juin 1908 : Pétition des habitants du "fond de la ville"** demandant de "faire cesser l'état d'insalubrité de la rigole qui sépare de la place Picolet le chemin vicinal tendant au Rhône".

• **2 août 1908 : Crédit pour la fête patronale :**
Une somme de 155 francs est allouée pour les dépenses couvrant les affiches, le feu d'artifice, la poudre et les torches.

• **15 novembre 1908 : A propos des communications téléphoniques.** Le conseil souhaite que les communications à destination de Lyon passent par Les Abrets plutôt que par Chambéry.

• **19 février 1909 :**
Eroulement du mur de soutènement de l'école de Bachelin. Vue l'urgence, une commission est constituée pour se rendre sur les lieux.

• **14 avril 1908 :**
Projet de construction d'un abattoir municipal, suite à l'avis défavorable du conseil pour des "tueries présentées par trois habitants de St-Genix".

• **13 mars 1910 :** demande du Conseil Général d'organiser dans chaque canton un **service d'inspection médicale des écoles.** Ce service comporterait une visite annuelle financée par la commune à raison de 0,50 franc par tête d'enfant.

• **8 juin 1910 : Analyse des eaux de la ville :**
Lecture est faite du rapport dressé par M. Hollande, directeur du laboratoire départemental qui a procédé à l'analyse des eaux de St-Genix.

• **24 août 1910 :**
Rapport sur l'éclairage électrique et la demande de force motrice par deux entreprises de la commune pour une puissance de 18 chevaux et de 40 chevaux.

• **20 novembre 1910 :** Vote d'une subvention pour l'érection d'un monument à Chambéry "aux savoyards morts pour la Patrie pendant la guerre franco-allemande". *NDLR : à cette date là, il ne peut s'agir que de la guerre de 1870.*

• **19 février 1911 :**
Date des vacances scolaires. Selon les instructions du Conseil Général "les dates d'ouverture et de fermeture des grandes vacances scolaires doivent être appropriées aux besoins de chaque région". Le conseil municipal estime que la "période du 15 août au 15 octobre conviendrait le mieux étant donné les services que les enfants peuvent rendre à leurs parents pour les travaux de l'agriculture qui sont assez nombreux à cette époque de l'année".

Demande d'une école maternelle :
le conseil réitère sa demande d'une école maternelle qui serait à disposition des habitants de St-Genix mais aussi ceux du "bas du pont" et du hameau des "Champagnes" de la commune d'Aoste.

• **26 février 1912 : Souscription pour un avion "Savoie".** Le conseil municipal vote une somme de 50 francs pour contribuer à l'achat d'un "aéroplane qui sera offert à l'armée".

• **28 septembre 1912 : Menace sur la rentabilité du tramway de St-Genix à St-Béron.** La société exploitante demande une subvention à la commune de St-Genix.

• **26 avril 1913 : Proposition d'établir un bac sur le Rhône** entre la région dite "les Iles" (communes de St-Genix et Champagnieux) et le port du Vieux Cordon (commune de Brégnier-Cordon).